



Assemblée Générale

Emmanuel Feltesse est élu Président



Les élections du Comité Régional d'Équitation d'Île de France (CREIF) se sont déroulées aujourd'hui avec la tenue des Assemblées Générales Elective et Ordinaire.

La liste présentée par Emmanuel Feltesse est élue avec plus de 95% des voix.

« Au terme de plusieurs semaines de campagne durant lesquelles nous avons parcouru la région pour présenter notre projet, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs régionaux pour leur mobilisation.

Je remercie personnellement également François Lucas qui durant de nombreuses années a agi pour notre filière avec le sens de l'engagement associatif et de l'intérêt général. A ce titre, je proposerai au Comité Directeur de le nommer Président d'honneur du CREIF et de lui confier des missions sur des sujets transversaux.

Nous avons désormais une feuille de route pour l'Île-de-France et nous la mènerons collectivement au service de nos structures !

Le Comité Directeur se réunira dès demain pour appliquer les grandes orientations du projet et fixer le planning de travail. Les Présidents des Comités Départementaux d'Équitation (CDE) seront présents pour donner à ce projet une cohérence dans sa mise en œuvre au regard de la diversité de notre territoire et des clubs franciliens.

Compte tenu de l'importance et des enjeux du dossier du Haras des Bréviaires, je proposerai au Comité Directeur de m'en saisir directement afin d'étudier la situation avec l'ensemble des acteurs publics et privés.

Notre région et notre sport ont de multiples atouts, travaillons ensemble pour l'Île-de-France ! »

Emmanuel Feltesse

Les résultats de l'AGE :	Les résultats de l'AGO :
Président : 95,7%	Rapport moral : 83,7%
Catégorie spécifique : 95,7%	Rapports financiers : 79,5%
Catégorie Agréé : 95,2%	Budget prévisionnel : 75,3%
Catégorie Affilié : 96,1%	Quitus : 79,4%

A propos du CREIF

Le Comité Régional d'Équitation d'Île de France (CREIF) est un organe déconcentré de la Fédération Française d'Équitation, 4^{ème} fédération olympique française avec 700 000 licenciés, qui assure la promotion, l'encadrement et le développement de l'équitation en Île-de-France. Il constitue à ce titre un organisme de formation aux métiers de l'encadrement des activités équestres.

Avec près de 100 000 licenciés répartis dans les 700 clubs de la région, l'Île-de-France est la première région cavalière de France, elle offre de nombreuses façons de pratiquer l'équitation. De la balade au sport de haut niveau, du baby-poney jusqu'aux sénior en passant par les personnes en situation de handicap, il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Contact Presse : Benoît Cayron-Renaux - 06 21 06 29 24

Email: communication@cheval-iledefrance.com / www.cheval-iledefrance.com